MAIRIE
de MAICHE

DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 24/06/2022	
Par :	**EDF ENR, représenté par Monsieur DECLAS Benjamin**
Demeurant à :	**27 CHEMIN DES PEUPLIERS** **VILLAGE DE DARDILLY** **69570 DARDILLY**
Sur un terrain sis à :	**9 RUE DE PARIS** **25120 MAICHE** **356 ZI 176**
Nature des Travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques

N° DP 025 356 22 R0037

Surface de plancher : **m²**

MAIRIE DE MAÎCHE
25 JUIL. 2022
COURRIER ARRIVÉ

2022 . 33 DP

Le Maire de MAICHE

VU la déclaration préalable présentée le 24 Juin 2022 par EDF ENR, représenté par Monsieur DACLAS Benjamin, affichée en mairie le 28 Juin 2022,
VU l'objet de la déclaration :
- pour l'installation de panneaux photovoltaïques,
- sur un terrain situé 9 RUE DE PARIS, à MAICHE,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de MAICHE approuvé par délibération municipale du 31 Mars 2022,
VU l'arrêté municipal en date du 15 juin 2015 autorisant le permis d'aménager n° PA 025 356 15 R0001, « Bas des Routes Extension », dont fait partie le lot n° 3 et son règlement ;
VU l'arrêté en date du 12 mai 2016 autorisant le différé des travaux de finition du lotissement, la vente des lots et la délivrance des permis de construire,
VU l'atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2000, mis à jour fin 2012,

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la présente déclaration préalable.

MAICHE, le 21 JUIL. 2022

Le Maire, **Pour le Maire absent,**
Régis LIGIER Constant CUCHE,
Adjoint au Maire

MAIRIE de MAICHE (DOUBS)

Observation :
Le terrain est situé dans une zone de mouvement de terrain, affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines), zone à moyenne densité d'indices, aléa faible.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Envoi notification le 21 juillet 22
Affichage le 25 juillet 2022
Publié sur le site internet le 26 juillet 2022

SOUS - PREFECTURE
22 JUIL. 2022
MONTBELIARD